



UFA du Nivot - Le Nivot - 29 590 Lopérec

☎ 02 98 81 11 21 ou ☎ 07 56 42 19 14 - @ ufalenivot@lenivot.net

Nom de l'apprenant(e) :



LICENCE PROFESSIONNELLE Conseiller Forestier option cartographie

Recensement des activités menées en cours de formation

Afin de se préparer à son futur métier et de réussir les évaluations certificatives relatives au diplôme préparé, l'apprenant doit faire preuve d'implication dans le travail de l'entreprise et de curiosité sur son fonctionnement global.

Le recensement des activités menées en entreprise, permet d'organiser le travail commun de formation entre l'entreprise et l'école du Nivot. En effet, les enseignements proposés à l'école s'appuient sur les activités menées en entreprise.

Le tuteur, ou le maître d'apprentissage, aura un rôle essentiel au travers des exemples concrets et des explications qu'il apportera à l'apprenant afin de lui permettre de développer ses compétences professionnelles.

Le recensement des activités menées en entreprise est une étape obligatoire, préalable à la signature d'un contrat de formation, d'apprentissage ou de professionnalisation.

Fait à, le

✍ L'entreprise représentée par
ou le maître d'apprentissage ou tuteur (Cachet de l'entreprise)

✍ Validation de l'UFA



L'école du Nivot bénéficie du soutien financier de la région Bretagne

« Déclaration d'activité de formation continue enregistrée sous le numéro 53290978029 auprès du préfet de région de BRETAGNE. »

Siret n° 77 756 667 000 017



Version du 14/06/2024

